



Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

S/25517  
2 avril 1993  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 2 AVRIL 1993, ADRESSEE AU PRESIDENT DU CONSEIL  
DE SECURITE PAR LE SECRETAIRE GENERAL

Suite à ma lettre du 18 mars 1993 et à la déclaration publiée par le Président au nom des membres du Conseil le 28 mars 1993 (S/25478), j'ai le plaisir de vous informer, vous-même et les membres du Conseil, de l'issue de mes entretiens avec les dirigeants des deux communautés à Chypre.

Les membres du Conseil n'ignorent pas que les deux dirigeants avaient accepté mon invitation à me rencontrer à New York, le mardi 30 mars, pour examiner le calendrier, les modalités et les préparatifs de la reprise des négociations de fond, conformément à la demande du Conseil de sécurité. J'ai rencontré les deux dirigeants séparément le mardi matin, après quoi nous avons eu une réunion commune mardi après-midi. Après cette réunion, mon porte-parole a publié une déclaration sur l'issue de la réunion commune (voir copie jointe). J'ai également invité les deux dirigeants à un déjeuner de travail le mercredi 31 mars.

Je suis heureux de vous faire savoir que les deux dirigeants ont accepté de reprendre les négociations communes le lundi 25 mai au Siège de l'Organisation des Nations Unies, sur la base de l'ensemble d'idées, en vue de parvenir librement à un accord cadre global mutuellement acceptable. Ils ont en outre accepté que les négociations communes, qui s'ouvriront le 24 mai, soient précédées d'un processus préparatoire, au cours duquel mes représentants les rencontreront à Nicosie en vue de préciser les préoccupations que leur inspire l'ensemble d'idées et d'y répondre, de manière à faciliter les progrès lors de la reprise des négociations communes, et en vue d'examiner la mise en oeuvre de mesures de confiance propres à créer un nouveau climat de confiance, qui contribuera au succès du processus de négociation.

Je tiens à vous donner l'assurance, à vous-même et aux membres du Conseil, que je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour faire avancer ce processus. Dans ce contexte, j'ai indiqué aux deux dirigeants que des membres du Conseil attendaient des progrès substantiels dans les négociations communes et qu'ils étaient résolus à demeurer saisis de la question de Chypre en permanence et de soutenir activement mes efforts.

(Signé) Boutros BOUTROS-GHALI

Annexe

COMMUNIQUE DE PRESSE

LE SECRETAIRE GENERAL RENCONTRE LES DIRIGEANTS DES  
DEUX COMMUNAUTES DE CHYPRE

Le Secrétaire général a rencontré aujourd'hui, au Siège de l'Organisation des Nations Unies, les dirigeants des deux communautés de Chypre. Le but de cette réunion était d'examiner le calendrier, les modalités et les préparatifs de la reprise des négociations communes de fond, expressément demandés par le Conseil de sécurité.

Les deux dirigeants ont réaffirmé leur volonté de coopérer avec le Secrétaire général dans le cadre de sa mission de bons offices. Ils se sont déclarés disposés à reprendre les négociations le lundi 24 mai 1993, au Siège de l'Organisation des Nations Unies, sur la base de l'ensemble d'idées, en vue de parvenir librement à un accord cadre global mutuellement acceptable.

Ces négociations communes seront précédées d'un processus préparatoire, au cours duquel les représentants du Secrétaire général rencontreront à Nicosie les dirigeants des deux communautés. Ce processus préparatoire a pour but de préciser clairement les préoccupations que le projet d'accord cadre global figurant dans l'ensemble d'idées inspire aux deux dirigeants et de répondre à ces préoccupations, en vue de faciliter le progrès lors de la reprise des négociations communes à New York. Il s'agit également d'examiner la mise en oeuvre de mesures de confiance visant à créer un nouveau climat de confiance, qui contribuera au succès du processus de négociation.

Le Secrétaire général s'est félicité de l'intention, annoncée par les deux dirigeants, de se rencontrer de temps à autre en privé et de tenir des réunions avec les chefs des partis politiques des deux parties, parallèlement aux négociations menées dans le cadre de sa mission de bons offices. Il pense que ces rencontres peuvent aider à surmonter la vieille méfiance mutuelle et contribueront au succès aussi bien du processus préparatoire que des négociations communes.

Le 30 mars 1993

-----